

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

**Séance du 10 janvier 2022**

*Le 4 janvier 2022, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 10 janvier à 20h30, en Conseil Ordinaire.*

*L'an deux mil vingt et deux, le 10 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.*

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Gaëlle FLOCH, Clément GOELDEL, Dominique PATEIRON, Julien RONDET.

Absents excusés : Éric GIRARDIN qui donne pouvoir à Bernard WEILER  
Estelle COURTEIX qui donne pouvoir à Jean-Pierre COCQUELET  
Didier de AMORIN qui donne pouvoir à Gaëlle FLOCH  
Stéphane JEANTY qui donne pouvoir à Julien RONDET  
Dimitri BOUVIER qui donne pouvoir à Julien RONDET

Absent : Paul-Edouard LAROCHE

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 12

## **ORDRE DU JOUR**

**Délibérations :**

*01/2022 : Acceptation du fonds de soutien de la CUGR pour la traversée de Montchenot et autorisation au Maire à signer la convention.*

*02/2022 : Rectificatif de la délibération N°37/2021 (Date de mise en application du changement d'indice 01/01/2022 au lieu de 01/01/2021).*

*03/2022 : Autorisation au maire à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget.*

*04/2022 : Report de l'exploitation des parcelles par l'ONF de 2022 sur 2023.*

**Informations diverses :**

- Bilan des travaux

- **Société de chasse**
- **Orpéa**
- **Photocopieur**

### **Questions diverses.**

Le maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 13 décembre 2021. Aucune correction ni modification ne sont apportées.

Jean-Pierre Cocquelet accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

## **DÉLIBÉRATIONS**

### **01/2022 : Acceptation du fonds de soutien de la CUGR.**

Le conseil communautaire de la Communauté Urbaine du Grand Reims, lors de la séance du 16 décembre dernier, a accordé une subvention de 70 625,40 € au titre du fonds de soutien aux investissements communaux pour la requalification de la traversée de Montchenot.

La présente délibération a pour objet d'accepter le fonds de concours de la CUGR et de donner autorisation au maire à signer la convention d'attribution du fonds de soutien.

*Il est procédé au vote.*

**POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITÉ**

### **02/2022 : Rectificatif de la délibération N°37/2021 Date de mise en application du changement d'indice 01/01/2022 au lieu de 01/01/2021.**

Le maire demande au conseil de bien vouloir procéder au vote de cette délibération pour corriger une erreur matérielle. Le changement d'indice de la secrétaire de mairie Mme Bouvier devant intervenir le 01/01/22 et non le 01/01/21.

*Il est procédé au vote.*

**POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITÉ**

### **03/2022 : Autorisation au maire à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget.**

Le maire demande au conseil de voter la délibération lui permettant de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget. Cette délibération est traditionnellement votée à chaque début d'année.

*Il est procédé au vote.*

**POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

## **APPROBATION À L'UNANIMITÉ**

### **04/2022 : Report de l'exploitation des parcelles par l'ONF de 2022 sur 2023.**

Le maire expose aux conseillers les recommandations de l'ONF, gestionnaire de la forêt communale, de reporter l'exploitation des coupes prévues en 2022 sur l'année 2023 : parcelles 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, et 9.2 en raison des nombreuses coupes devant être effectuées en 2022 dues à un retard des entreprises sylvicoles.

*Il est procédé au vote.*

**POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITÉ**

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **• Bilan des travaux :**

Clément Goedel 1<sup>er</sup> adjoint passe en revue les différents chantiers en cours :

- Station d'épuration : travaux en cours et respect des délais,
- Containers au tennis : ouverture des portes, en attente du devis d'électricité, et de finition de la voirie,
- Bungalow sanitaire : l'alimentation en eau potable est réalisée ainsi que le raccordement aux eaux usées,
- Porte de la remise à pompe : reprise de la maçonnerie en cours, en attente de l'installation des portes,
- Requalification de la traversée de Montchenot : réunion de travail avec C3i le jeudi 13 janvier et présentation du projet à tous les partenaires institutionnels le 20 janvier. Les phases de concertation avec les commerçants, puis avec les riverains devraient intervenir à compter du mois de mars.
- Maison des associations - Ancienne Mairie : l'avant-projet de l'architecte nous a été communiqué : Salle polyvalente de 170 m<sup>2</sup> avec bibliothèque et salle de réunion pour les associations, cantine scolaire, accessibilité à l'école et 3 logements locatifs dont 2 en duplex.

#### **• Société de chasse :**

Le maire informe le conseil qu'il a reçu en décembre M. Michau président de la société de chasse communale et deux membres de bureau en présence de M. Flécharde agent ONF afin d'évoquer les problèmes rencontrés par les chasseurs : baisse du quota de gibier tué en raison de l'exploitation forestière très intense depuis cet automne, de la présence de nombreux promeneurs et vététistes etc. Il a été proposé tant par la commune que par l'ONF d'examiner ces difficultés et d'y remédier au plus vite.

#### **• Résidence Orpéa :**

Le départ du site de Montchenot par Orpéa à partir de 2025 donne à la commune des opportunités tant pour la requalification de la traversée du hameau que la reconversion du site. Dès que la décision sera rendue officielle, une entrevue sera sollicitée auprès de la direction d'Orpéa. Un soutien juridique sera apporté par la communauté Urbaine du Grand Reims.

• **Photocopieur :**

Les multiples interventions de maintenance et de réparation, et la vétusté du photocopieur (2014) nous invitent à nous interroger sur son remplacement dans un avenir assez proche. Différentes options sont à envisager : achat ou location

• **Cérémonie du 11 novembre 2022 :**

Il est dès à présent indispensable de créer une commission qui prendra en charge l'organisation de cette journée et d'inscrire au budget 2022 de notre commune une ligne budgétaire dédiée à la manifestation.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Parking rue du Voisin : une demande de riverains pour l'acquisition de places de parking a été évoquée.
- Vide grenier : Stéphane Jeanty rappelle que la date prévue est le dimanche 22 mai. L'organisation est prise en charge par le CAVAM.
- CCAS : Réunion au CLIC Nord Rémois en présence de Gaëlle Floch.

La réunion a permis de rappeler le rôle du CLIC : mise en place de dispositif pour l'accompagnement des personnes en perte d'autonomies : aides, subventions, aménagement, mise en relation avec les professionnels et programme d'accompagnement. Le CLIC se propose de venir présenter les services dans la commune. Il dispose d'une camionnette équipée de matériel pour la démonstration de matériel et de services à la personne.

Le prochain conseil devra prendre une délibération pour intégrer au sein du CCAS un membre du conseil en remplacement de Laurent Pateiron démissionnaire du conseil pour cause de déménagement.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 7 février à 20h30.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 22 h15